



conseil pour savoir si je peut porter plainte dans ma situation

Par **anne95**, le **28/01/2019** à **22:03**

Bonsoir, j'ai une grand-mère qui vie à 2h de chez moi, je la vois peut et nous sommes assé distante. Mais je garde le liens avec elle en l'appellant de temps en temps et l'année dernière elle à passé les fêtes de Noël chez moi. Il y a 1 moi j'ai reçu un message par messenger d'un monsieur que je ne connais pas qui ce presente comme étant le voisin de ma grand-mere et qu'elle cherche à me joindre (sachant q'elle a mon adresse et mon numéro de téléphone). Je trouve cela étrange mes je discute depuis un mois avec cette personne qui est très changeante dans ces dires, il dis tous et son contraire. Ils nous met en garde ma soeur et moi contre un monsieur qui profiterais de ma grand mère, il nous affirme qu'a 2 mois d'intervale elle lui à donné 800€ en espèce, prétend qu'elle lui aurai aussi donné une moto ou autre comme il le dis. Il nous affirme qu'il est malveillant et pervers, il nous donne son nom et son numéro de téléphone. Et aujourd'hui après avoir eu une conversation avec ma soeur ou il à chercher à savoir si nous étions les seules héritières la veille, il change complètement de stratégie et nous dis qu'il nous à testé pour savoir si nous étions malhonnete.

Ma question est puis je proter plainte pour abus de faiblesse sur personne vulnérable (ma grand mère perd la memoire et prend des médicaments pour) contre la personne que ce monsieur designe comme malveillante?

merci d'avance pour votre aide et désolé pour les fautes d'orthogeaphe je sais que je suis une catastrophe!

Par **Visiteur**, le **28/01/2019** à **22:20**

Bonjour

Et si ce n'était qu'une seule et unique personne ?

Il faut, je pense, vous déplacer, voir le médecin, voir la police et lancer des démarches car votre grand-mère doit peut-être être mise sous protection juridique.

Par **P.M.**, le **28/01/2019** à **23:16**

Bonjour,

Il faudrait déjà vérifier si ce qui vous est dit est exact avant de déposer plainte...

Par **anne95**, le **29/01/2019** à **14:08**

Bonjour effectivement P.M. je ne suis sûr de rien et je n'ai pas de preuve se qui complique bien les choses

Merci pour votre réponse

Par **anne95**, le **29/01/2019** à **14:16**

Bonjour Pragma

Effectivement c'est bien plusieurs personnes car m'envo Des photos de ma grand mère avec c' est Personne.

Je vais au commissariat tout à l'heure Merci pour votre réponse